

Comité de suivi et de Pilotage du 22 mai 2012



Site « Moun Né de Cauterets, Pic de Cabaliros »



Ordre du jour

- **Suivi:**
 - 2^{ème} Lettre d'information
 - Equipement du Labat de Bun
 - Préparation de Mesures Agri-Environnementales Territorialisées
 - Convention partenariale pour le suivi des habitats et des espèces
 - Ecobuages et débroussaillages sur le site
 - Colmatage des abreuvoirs sur le secteur du GP d'Arcizans-Avant
 - Mise à jour du Formulaire Standard des Données
- **Information générale**
- **Questions diverses**

Bulletin Info Site n°2

- Travail avec Conseil Imprime pour le graphisme et l'impression
- Format : un 4 pages couleurs
- Impression encre végétale sur papier recyclé
- 500 exemplaires disponibles
- Distribution dans les mairies, les OT, à la CCVA...

Un site Natura 2000...
Moun Nè de Cauteirets, Pic de Cabaliros

Val d'Azun
 Hautes Pyrénées
 NATURE 2000

Union Européenne
 Direction Départementale
 des Pyrénées-Pyrénées

Bulletin d'information local N°2 – mai 2012

Ce bulletin vous apporte toutes les informations sur l'état d'avancement des actions Natura 2000 sur le site « Moun Nè de Cauteirets, Pic de Cabaliros ». Il vous donne aussi les contacts pour en savoir plus et poser des questions sur ce sujet.

L'EDITO

Après un long travail de diagnostic et de concertation entre 2008 et 2010, le Document d'objectifs (Docob) du site a été validé début juillet 2011 par le Préfet. Le site est entré depuis dans une nouvelle phase, l'animation. Ainsi, depuis 2011 la communauté de communes du Val d'Azun est en charge de cette animation. Une chargée de mission a été recrutée dans cet objectif.

L'animation se décompose en divers points comme la préparation de la mise en œuvre de mesures agroenvironnementales, faire revivre le travail des différentes commissions, notamment au niveau pastoral, et passer à la réalisation des premières mesures telles que la réflexion sur les abreuvoirs du Groupement pastoral d'Arcizans-Avant, l'installation de parcs de triage sur Barbat et Léas pour le SIVOM du Labat de Bun, etc.

Au niveau environnemental, le suivi des espèces et des habitats remarquables est en cours d'élaboration en partenariat avec les services spécialisés. A ce sujet, mais de manière générale, un travail en collaboration avec les autres sites Natura 2000 de la Vallée des Gaves est réalisé de façon régulière.

Nous souhaitons travailler avec le maximum de partenaires pour tout mettre en œuvre pour défendre notre patrimoine, afin de transmettre aux générations à venir un environnement naturel, culturel et vivant, au moins aussi riche que nous l'avons actuellement.

A travers ce Bulletin d'information, nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de l'évolution des travaux en cours et de la vie du site.

Le Président du Comité de Pilotage,
 Pierre Gerbet




Photo : Le Moun Nè depuis le Cabaliros (CRPGE, 2004)

Equipement pour le Labat de Bun

- Reprendre la réflexion sur la faisabilité de la piste
- Commencer à préparer le projet de cabane



Mesures Agri-environnementales

- Préparation d'une MAEt sur le Labat de Bun en concertation avec le SIVOM
- Des discussions avec le CS d'Arras-Sireix
- Question des suivis dans le cadre MAEt



Convention partenariale de suivi

- Travail débuté avec le PNP
- En parallèle : travail en commun avec les autres sites (montagnards) du 65



Convention partenariale commune
SITES/PNP/CBN-PMP ?



Point écobuage et débroussaillage

- Pas d'écobuage cet hiver sur le site : causes ?
- Pas de projet de débroussaillage en cours : devis réalisés ? Secteurs concernés :
 - Arras-Sireix (2nd tranche toujours reportée ?)
 - Arcizans-Avant (bas de Turon de Bene / l'Aussère)



Point colmatage abreuvoirs

- Sur le secteur du GP Arcizans-Avant
- Suite à donner en 2012 : ?



Formulaire standard des données ^{1/2}

- Rôle du FSD :
 - Formulaire de transmission des informations du local aux organismes nationaux
 - Carte d'identité du site
- Contenu : espèces et habitats qui justifient la création du site
- Demande de la DREAL non prévue au programme annuel
- Mise à jour par animateur et surtout ONF (FLF)

Formulaire standard des données 2/2

Première liste justifiant la création du site Natura 2000

```
graph TD; A[Première liste justifiant la création du site Natura 2000] --> B[Réalisation des inventaires]; B --> C[2 espèces en + :]; B --> D[1 habitat en - :]; B --> E[7 habitats en + :];
```

Réalisation des inventaires

2 espèces en + :

- Petit et grand Rhinolophe

1 habitat en - :

- Lac d'altitude avec végétation d'Isoètes

7 habitats en + :

- Sources pétrifiantes avec formation de tuf, Tourbières basses alcalines, Pelouses calaminaires, Pelouses sèches, Prairie à Molina, Hêtraies acidophiles atlantique et Forêts de pentes

4. Information générale

- Exploitant agricole bénéficiant d'une aide agro-environnementale : âge contractant passe de 60 à 67 ans (*Décret no 2012-708 du 7 mai 2012*)
- Actualité sur les mesures d'incidences (liste 2),
- Exposition sur Natura 2000 en septembre 2012

5. Questions diverses...



Merci de votre attention...



Rose-Marie Grenouillet

natura2000@valdazun.com / 05 62 97 49 40